



**INSPIR'
ACTION**

PLAN DE
DÉPLACEMENTS
ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE
- CPIE DU PAYS
D'AIX

Le Plan de déplacements d'établissement scolaire : une opportunité pour la mobilité durable et la qualité de l'air

CPIE du Pays d'Aix

[Bouches-du-Rhône, PACA]

contexte de l'action

Par obligation préfectorale, dans les périmètres où la qualité de l'air est mauvaise (dépassement des seuils fixés par l'Union européenne), les établissements scolaires de primaire de plus de 250 élèves doivent mettre en place un Plan de déplacements d'établissement scolaire (PDES). Ce PDES s'inscrit dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix

Les CPIE sont des associations labellisées qui mènent deux principales missions : accompagner les territoires dans leurs projets de développement durable et réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics. Une Union nationale réunit les 80 CPIE labellisés.

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 2014

Échelle : établissements scolaires de primaire

Thématiques traitées : activité physique, adaptation aux changements climatiques, mobilité durable, qualité de l'air, sécurité routière

Publics visés : jeune, parent, personnel des établissements scolaires, habitant du quartier



INSPIR' ACTION

—

PLAN DE
DÉPLACEMENTS
ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE
- CPIE DU PAYS
D'AIX

Partenaires opérationnels : services municipaux d'Aix-en-Provence (direction énergie et environnement, éducation, santé, infrastructures, intergénérationnel, sport...)

Partenaires financiers : ADEME PACA, Ville d'Aix-en-Provence

Gouvernance : l'équipe projet est composée du CPIE, de la ville et des écoles participantes ; un comité de pilotage réunit l'ADEME, la ville et le CPIE.

Articulation avec les politiques publiques : Plan de protection de l'atmosphère des Bouches-du-Rhône, Plan local développement durable de la ville d'Aix-en-Provence

Coût de l'action : 134 000 € sur 2 ans

Moyens affectés : 1 ETP CPIE + collaboration des équipes spécialisées du CPIE (responsable pédagogique, moniteur vélo, chargé de communication, etc.) + co-pilotage de la ville d'Aix pour le lien avec les écoles et les différents services

objectifs de l'action

- > Favoriser les actions de mobilité durable et encourager les citoyens à changer durablement leurs comportements
- > Améliorer la qualité de l'air autour des écoles
- > Inciter les jeunes à utiliser des modes actifs pour venir à l'école

description de l'action

Le projet est développé depuis septembre 2017 au sein d'une école pilote d'Aix-en-Provence, puis a été étendu à 2 nouveaux groupes scolaires de la ville en septembre 2018.

Le CPIE a accompagné la mise en œuvre d'une démarche globale de PDES :

- diagnostic (enquête parents et enfants, audit de terrain, géolocalisation des lieux d'habitat) ;
- concertation avec les parents et l'équipe pédagogique ;
- plan d'actions ;
- et animations pédagogiques (semaine défi écomobile, parcours de maniabilité vélo, défi des 10 000 pas, débat thématique, etc.).

De plus, des actions techniques ont été mises en place : installations de stationnements vélos et trottinettes dans les écoles, réfection à venir du parvis de l'école, réalisation d'une fiche d'accès à l'école multimodes, etc. En parallèle, a été créée Déclik écomobil'©, une boîte à outils



INSPIR' ACTION



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE
- CPIE DU PAYS
D'AIX

pédagogiques multi-supports dédiée à la mobilité (jeu de plateau, web app, maquette multimodales, fiches d'activités, exposition, quiz interactif, etc.).

résultats de l'action

- > En cours d'évaluation pour l'établissement pilote à n+2
- > Attrait pour la démarche de PDES (alors que peu de dispositifs sont développés à l'échelle nationale) et intérêt pour s'appuyer sur des supports pédagogiques

perspectives

- > Poursuite auprès de nouvelles écoles
- > Intégration dans le cadre d'un projet européen autour de la qualité de l'air : DIAMS – Digital Alliance for Marseille Sustainability (<http://www.air-diams.org/copy-of-home>)

conseils pour reproduire ce projet

- > Bien se structurer (équipe projet inter-services) et définir des moyens (humains et financiers)
- > Anticiper que l'action est chronophage mais nécessaire
- > Construire un co-pilotage CPIE/Ville

repères sur le territoire

Territoire : la ville d'Aix-en-Provence (140 000 habitants) a quatre quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville (représentant 10 % de la population).

Contrat de ville : [contrat de ville du Pays d'Aix 2015-2020](#)

Démarche territoriale de santé : la ville d'Aix-en-Provence anime un ASV (volet santé du contrat de ville).



INSPIR' ACTION

—
PLAN DE
DÉPLACEMENTS
ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE
- CPIE DU PAYS
D'AIX

aller plus loin

- > Site du CPIE du Pays d'Aix : <http://www.cpie-paysdaix.com/>
- > Union nationale des CPIE : <http://cpie.fr/>
- > Une présentation des Plans de déplacements d'établissement scolaire par l'ADEME (2013) : http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/90895_7857-plaquette-pdes.pdf

contact référent

Elodie Gouardin

Chef de projet mobilité durable

CPIE du Pays d'Aix

e.gouardin@cpie-paysdaix.com

04 42 28 25 05

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 26.03.2019